

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger  
**Band:** 48 (2021)  
**Heft:** 3  
  
**Rubrik:** Nouvelles

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Lara Gut-Behrami



Grâce à elle, la Suisse, la fière nation du ski, fait à nouveau partie de l'élite mondiale: en février, Lara Gut-Behrami a remporté deux médailles d'or et une de bronze aux championnats du monde en Italie. La Tessinoise de 30 ans s'est ainsi inscrite dans l'histoire et fait désormais partie des skieuses de légende au même titre qu'Erika Hess ou Vreni Schneider. Mais Lara Gut-Behrami n'est pas aussi populaire que l'était Vreni dans les années 1990. Cela est notamment dû au fait que l'ambitieuse sportive est inclassable et déçoit certaines attentes. Osant critiquer publiquement les conditions des courses ou décourageant les journalistes par ses réponses monosyllabiques, Lara Gut-Behrami a rapidement été taxée d'«enfant gâtée» par les médias. Le fait qu'elle ait choisi de tracer sa propre voie avec son père comme entraîneur a aussi provoqué des froncements de sourcils.

La talentueuse junior a été propulsée sous la lumière des projecteurs à 18 ans à peine en remportant deux médailles d'argent lors de ses premiers championnats du monde en 2009. Depuis, elle a engrangé plus de 30 victoires en coupe du monde et remporté le prestigieux globe de cristal en tant que meilleure skieuse de la saison 2016. Mais un an plus tard, sa carrière a été interrompue en vol par une déchirure du ligament croisé. Comme elle l'a déclaré par la suite, son corps avait tiré la sonnette d'alarme. La skieuse a mis cette pause forcée à profit pour se retrouver et se demander ce qu'elle voulait faire de sa vie en dehors du ski. Elle a partiellement répondu à cette question au bureau de l'état civil, en épousant à l'été 2018 le footballeur et ancien membre de l'équipe nationale suisse Valon Behrami. D'après ses dires, Lara Gut-Behrami a trouvé en lui une «âme soeur» et un «refuge». Depuis, elle semble avoir trouvé l'équilibre entre le succès et la vie.

THEODORA PETER

## Adieu Berne!

La petite ville de Moutier quitte le canton de Berne pour rejoindre celui du Jura. Tel est le résultat de ce qui aura peut-être été la votation la plus surveillée de tous les temps en Suisse. Motif de ces mesures de précaution: la votation du 28 mars 2021 était sans doute le dernier chapitre du conflit parfois émaillé de violences qui a mené à la création du canton du Jura en 1977. Après cette date, le conflit territorial entre les cantons de Berne et du Jura a cependant continué de couver. Le vote de Moutier pourrait à présent constituer une fin pacifique.

(MUL)

## La retraite à 65 ans seulement

Introduite en 1948, la prévoyance vieillesse étatique de la Suisse, l'AVS, est dans une situation financière catastrophique. En mars, le Conseil des États a donc décidé de relever l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans et d'augmenter la taxe sur la valeur ajoutée. En même temps, il a pris position contre l'augmentation de la rente AVS pour les couples mariés. Cela ne met pas fin au débat politique sur l'âge de la retraite et la réforme de l'AVS.

(MUL)

## Un nouveau droit crée de nouvelles réalités

Un mariage ne doit pas être une «assurance» financière ni une simple «institution de prévoyance»: tel est le point de vue souligné par un arrêt du Tribunal fédéral. Publié le 9 mars 2021, il consolide – en s'appuyant sur le nouveau droit du divorce – une nouvelle image de la famille. Lorsqu'un mariage prend fin, chacun est à nouveau responsable de ses finances. Après un divorce, disent les juges, chacun doit subvenir à ses propres besoins. Les contributions d'entretien complètes et s'étendant sur de longues années doivent donc rester exceptionnelles.

(MUL)

## Voter grâce au courrier diplomatique

Lorsque les documents n'arrivent pas à temps, il est souvent trop tard pour voter par correspondance: de nombreux Suisses de l'étranger connaissent ce problème. Comme le conseiller fédéral Ignazio Cassis l'a annoncé dans la «Revue Suisse» 2/2021, l'utilisation des courriers diplomatiques et des représentations étrangères sera testée lors de la votation populaire du mois de juin. Un essai-pilote se déroulera dans trois pays: l'Australie, le Brésil et la Thaïlande.

(MUL)

## La population suisse croît plus lentement

Dans cette année 2020 marquée par la pandémie, la Suisse a enregistré 12 % de décès supplémentaires et moins de naissances. L'immigration a elle aussi diminué. Néanmoins, la population a augmenté de 0,7 % par rapport à 2019 pour s'établir à 8 667 700 habitants. Cela est dû au fait que l'émigration a reculé davantage encore que l'immigration, à savoir de 15,6 %.

(MUL)